

Commission Forêts et Alpagnes

Préavis municipal 16/21

Préavis municipal relatif à Renouvellement du
contrat de parc avec « l'Association Parc
Naturel Régional Jura Vaudois »

Rapport

Date de la séance : le 18 novembre 2021.

Membres présents : Galois Alain, Huguenin Carina, Martignier Nicolas, Mercet Etienne, Renevier Philippe

Membres excusés : Allinger Jean-Claud, Basso Christine

La commission Forêts et Alpagnes se réunit ce 18 novembre, à la suite d'une présentation du préavis cité en titre par Mme Sonia Pittet (Syndique).

Également présents à la présentation :

M Bernard Treboux (Président du Conseil Communal) et de la municipalité ; Mme Nathalie Guignard-Puidoux, Monsieur Marc Mazzariol. M Denis Currat a rejoint la présentation ultérieurement par Teams.

Les membres de la commission de Finance étaient aussi invités à cette présentation.

Considérant les aspects suivants :

L'accord voté du conseil est nécessaire pour que la municipalité puisse aller de l'avant en accord avec le règlement communal.

Le Parc Jura vaudois doit à nouveau témoigner d'une volonté démocratique des communes impliqués dans son processus de signer le contrat afin d'obtenir le renouvellement du label Parc naturel régional pour la période 2023-2032.

Le contrat entrera en vigueur le 01.01.2023 pour une durée de 10 ans, jusqu'au 31.12.2032.

Renouveler le contrat, est un moyen de préserver et valoriser notre patrimoine communal, naturel et paysager ensemble avec les trente-trois (33) communes autour de nous qui sont membres à l'Association.

Un grand nombre de projets, directement lié à la commune de Bassins et aussi d'un point vue global ont été réalisés pendant la période d'adhésion actuel.

Une simulation concernant les cotisations annuelles 2021 avec une cotisation de 5 francs par habitant pour les communes membres se monte à un total de 191'905 CHF, 6'975,- CHF pour Bassins (avec un compteur arrêté à 1'395 habitants (31.12.2009)).

Le budget pour 2021 est de 1'726'500 CHF avec des prestations fédérales et cantonales importantes. Chaque franc de cotisation payé par les communes, permet de multiplier par neuf le montant que le Parc peut obtenir auprès de ses partenaires.

Conclusions :

Vu le préavis municipal No 16/21 relatif au Renouvellement du contrat de parc avec l'Association Parc naturel régional Jura vaudois.

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre de jour.

La commission Forêts et Alpagnes recommande au Conseil communal de Bassins d'accepter le préavis municipal N°16/21 relatif au Renouvellement du contrat du parc avec l'Association Parc naturel régional Jura vaudois.

Fait à Bassins, le 30 novembre 2021

Jean-Claude Allinger (Président)



Etienne Mercet

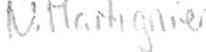


Basso Christine

Renevier Philippe



Martignier Nicolas (rapporteur)



Huguenin Carina



Galois Alain

